



TAVOLA 2008

Salon professionnel de l'alimentation fine et des produits frais

9 10 11 mars 2008, Kortrijk Xpo (Belgique)

dimanche 9 et lundi 10 mars: 08h - 19h ; mardi 11 mars: 08h - 18h



Entreprise : _____

Adresse : _____

Responsable du dossier : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Je suis intéressé pour participer au SALON « TAVOLA 2008 »

OUI

NON

Je réserve m² Minimum de réservation : 7 m²
 à **1 900HT** (soit 2 272,40 €TTC) pour 7 m²

Comprenant table, chaises, une 1/2 vitrine de présentation, électricité et signalétique **Mais hors frais mobilier spécifique**

(Prévoir un budget transport, nuits d'hôtel, et repas pour 3 jours estimé à 1 000 euros TTC)

Je joins le chèque d'acompte correspondant à :

..... m² x 324.63 € TTC x 50 % = €

établi à l'ordre de « l'ARIA Poitou-Charentes » .

Un 2ème acompte de 40 % HT vous sera demandé en février 2008 avant le salon et le solde en mars 2008 (sur envoi de facture détaillée).

Date	Signature	Cachet

Tout désistement doit être signalé à l'ARIA par lettre recommandée avec accusé de réception.
 En cas de désistement, l'acompte versé restera acquis à l'ARIA Poitou-Charentes, sauf si le stand peut être loué à une autre société. Dans ce cas, l'ARIA Poitou-Charentes remboursera l'acompte, diminué d'un montant de 25 % représentant une indemnité forfaitaire pour frais de dossier et divers frais fixes. Si le désistement intervient à moins de 60 jours de la manifestation, et si le stand ne peut être reloué, l'exposant défaillant sera alors facturé à 100 %.

=> A RENVoyer à l'ARIA Poitou-Charentes

Avant le 8 février 2008 par fax. au 05.49.77.10.49

